



Chiny et les Mouchan

Candidature Patrimoine Mondial

ANNEE 2025 , N° 50

Edito	1
Info spécial finances	3 à 9
Infos associations	10
Etat civil	11
Je découvre mon village	12

L'année 2025 fût dense en péripéties nationales que nous observons tous avec, disons-le, une certaine consternation. Les crises successives et l'instabilité chronique peuvent parfois être anxiogènes et sources d'inquiétudes. Alors que cette crise politique n'en finit pas, une nouvelle crise sanitaire s'abat dans nos campagnes. Nos agriculteurs sont frappés par un nouveau fléau sur les bovins la « dermatose nodulaire contagieuse ». La gestion calamiteuse de notre gouvernement a enflammé nos campagnes et soulevé un vent de révolte, voire de jacquerie. A l'heure où j'écris ces lignes dans toute la France et en particulier en Occitanie, nos agriculteurs occupent les ronds-points, bloquent les Préfectures et Sous-Préfectures et n'ont aucune réponse face à la crainte de devoir abattre leurs cheptels. La commune de Mouchan apporte dans cette énième crise agricole tout son soutien à nos paysans dans leur lutte pour que le bon sens l'emporte.

Nos agriculteurs n'ont plus rien à perdre et sont décidés à occuper les ronds-points pendant les fêtes de Noël. En passant pour preuve de votre soutien un petit coup de klaxon sera le bienvenu.

2025 restera aussi une année record pour les températures du printemps et de l'été. Une fois de plus notre commune fut le 30 août victime d'un orage de grêle sur une grande partie de son territoire qui a mis à bas le travail de nos viticulteurs. Les années se suivent et les aléas climatiques aussi hélas.

La France a besoin d'une souveraineté alimentaire pour nous mettre à l'abri de crises éventuelles. Rappelons-nous en 2022 au moment du déclenchement de la guerre en Ukraine la pénurie de certains produits agricoles et notamment de l'huile.

Un pays qui n'a plus de souveraineté alimentaire n'est plus un pays indépendant.

En 2025, dernière année de notre mandat, l'effort d'investissement est resté conséquent avec 143.231,00 €.

Loin des micros et des caméras, dans nos communes rurales, nous continuons à répondre aux urgences du quotidien, à l'exigence de la proximité. Les maires ne théorisent ni la solidarité, ni la proximité : ils la pratiquent, ils la vivent, toujours avec la même conviction : celle d'être au service de tous.

Pendant que nous assistons impuissants à ce vaudeville au national, où les portes claquent au gré des censures, la base, les communes rurales tiennent bon.

Quand nos gouvernements perdent de vue l'essentiel, je les invite à regarder simplement vers le bas, vers cette France « périphérique » : c'est souvent là, dans nos territoires ruraux que la République, notre bien commun, continue de se tenir droite.

MAIRIE de MOUCHAN
05 62 28 40 33

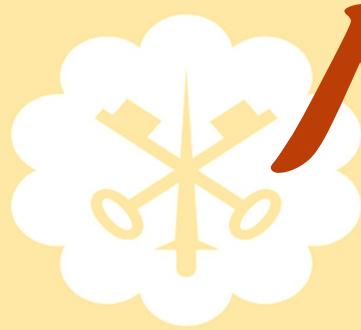
M. le maire : 06.77.09.56.26

mairie.mouchan@orange.fr
www.mouchan.fr

[facebook.communedemouchan](#)

[Instagram@mairiemouchan](#)

[PanneauPocket.mouchan](#)



Mouchan

Cluny et les
Mille Châteaux
Candidature
Patrimoine Mondial

Pourtant loin de ce brouhaha, la vie locale de notre village et le rythme des saisons poursuivent leur cours en silence, sûrs de leur force tranquille.

Je souhaite que l'esprit de Noël emplisse votre quotidien et surtout celui de nos gouvernants, pour que la trêve des confiseurs ne soit pas qu'une illusion.

Il y a aussi, pour notre village, heureusement des moments plus gais, nos associations n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre votre cadre de vie plus agréable : repas, randonnées à la fraiche, initiation au palet gascon les jeudis soir, théâtre, fête locale (qui fut une belle réussite grâce à une météo clémence), concerts à l'église, accueil d'une délégation européenne de la Fédération des Sites Clunisiens lors de l'AG tenue en juillet à Moirax/Agen, rando gourmande et petit déjeuner de Noël de nos écoles, marché des artisans, marché de Noël. Bref, une palette des plus éclectiques pour que chacun y trouve la possibilité de mettre en œuvre le vivre ensemble de notre communauté rurale.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouvelles familles qui ont fait le choix de s'installer à Mouchan cette année, rendant notre commune toujours attractive.

*Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le **samedi 31 janvier** à 18h à la salle polyvalente, pour la traditionnelle cérémonie des vœux et une rétrospective des actions engagées en 2025.*

Avec le Conseil municipal et les employés communaux, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse année 2026.

Que la nouvelle année qui s'annonce soit empreinte de bonheur, de santé et de réussite pour vous vos familles et ceux qui vous sont chers.



Soyez assuré de mon entier dévouement

Christian Touhé-Rumeau

P.S. : ce bulletin est le dernier que vous recevrez d'ici les élections municipales du 15 mars 2026.

Spécial finances

Pour tordre le cou à la rumeur...

Depuis quelques temps circule sur la commune une rumeur concernant l'état des finances communales, qui au dire de leurs auteurs seraient au bord du gouffre pratiquement dans « le rouge » à deux doigts d'être mis sous tutelle de la Préfecture.

Je comprends que certains piaffent d'impatience pour se lancer en campagne électorale. Quand on n'est pas aux affaires il est facile de dire tout et son contraire, d'extraire sur les réseaux sociaux des chiffres bruts sans explications et de les lancer à la cantonade, pour installer le doute dans les foyers mouchanais. Mais pour être crédible il faut énoncer des faits et non pas une rumeur.

En tant que Maire et ordonnateur du budget communal sous la surveillance des Finances publiques, il est de mon devoir de rétablir quelques vérités sur la gestion financière de notre commune.

Fruit d'un long travail, depuis plusieurs années, d'analyse, de synthèse et de prospectives, le budget communal est le reflet de la capacité d'action de la commune.

Le budget 2025 ne déroge pas à la règle, en étant ambitieux pour poursuivre un double objectif :

- * maintenir un haut niveau de services
- * poursuivre une forte dynamique d'investissement pour améliorer votre cadre de vie.

Les impôts communaux :

Vous trouverez dans le tableau (annexe 1) l'évolution des taux communaux depuis 10 ans. Vous constatez que la part communale est passée de 30,78 en 2015 à 26,53 en 2017 et que ce taux est resté identique jusqu'en 2025.

Cette baisse puis le gel de la part communale depuis 2017, correspond à la volonté politique de la municipalité de limiter la pression fiscale et ainsi préserver une partie de votre pouvoir d'achat. Sous réserve bien entendu de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels pour notre village, ce qui a été le cas jusqu'à aujourd'hui.

Cependant, le gouvernement revoit chaque année à l'occasion de la loi de finances les bases qui servent de calcul aux impôts locaux, ce qui explique la hausse du produit de la fiscalité soit depuis 2020, 38.655 €. Pour 2025 cette revalorisation sera de 1,70 % sans que vos élus aient eu leurs mots à dire.

Si la situation avait été si calamiteuse ne pensez-vous pas que nous aurions eu recours à la hausse des impôts ?

Alors mauvaise gestion ????

Budget de fonctionnement et excédent reporté :

Vous trouverez dans le tableau (annexe 2), l'évolution du budget de fonctionnement depuis 2019.

De 2019 à 2024, le total de l'excédent reporté s'est élevé à 546.455,75 €, le cumul des investissements de 2020/2025 s'est élevé à 780.416,16 €, dont 192.091,00 € de subventions, 56.775,00 € de remboursement par l'Etat de la TVA et le montant des emprunts de 130.000 €, hors travaux de la traversée du village.

Alors mauvaise gestion ????

Emprunts en cours :

Lors de l'élaboration du budget 2025, il avait été prévu une annuité (capital + intérêts) de 52.660,73 €.

Et bonne surprise, le montant définitif ne sera que de 49.006,46 €.

Ceci s'explique par le remboursement anticipé du reliquat du prêt relais (300.000 €) concernant les travaux de la traversée du village, qui était prévu sur 3 ans. Avec cette anticipation nous n'avons payé en 2025 que deux échéances (sur les 4 prévues) **des seuls intérêts**. Et c'est là que la rumeur s'est emballée.

Pour financer ces travaux nécessaires, la commune a contracté un prêt auprès de l'Agence France Locale de 500.000 € sur 30 ans avec une annuité fixe de 26.056,71 €.

Les subventions (979.152,00 €) sont versées par tiers. Le dernier tiers est versé après paiement des dernières factures. La commune a contracté un prêt relais auprès du même organisme de 500.000 € sur 3 ans.

En 2024, 200.000 € de ce prêt relais ont été remboursé suite au versement d'une partie des subventions et 300.000 € viennent d'être remboursés en juin, après avoir touché le solde des subventions et du remboursement de la TVA (269.983,66 €).

Ces 500.000 € n'ont pas été pris sur le budget communal, d'ailleurs dans le tableau joint (annexe 3) n'y figurent que les intérêts annuels.

Alors en associant les deux emprunts, certains sont allés vite en besogne, « *vous vous rendez compte 1.000 000 € d'emprunts, ils sont fous* ». Sauf que le prêt relais ne vous a couté que **30 448,90 €** en intérêts. Les 500.000 €, je le répète ont été remboursés avec les subventions et le remboursement de la TVA.

Donc dans la rumeur du classement de Mouchan en 7^{ème} position des communes les plus endettées du Gers, avec 2932 € par habitant est « une fake new », un mensonge qui ne grandit pas son auteur.

Encours de la dette au 31/12/2024	648.893,17 €	Encours de la dette au 31/12/2025	625.034,74 €
Remboursement capital	28.397,14 €	Remboursement capital	25.066,41 €
Remboursement intérêts	32.640,09 €	Remboursement intérêts	23.940,05 €
Total	61.037,23 €	Total	49.006,46 €
Nombre d'habitants	398	Nombre d'habitants	398
Encours de la dette par habitants	1630,38 €	Encours de la dette par habitant	1570,43 €
Annuité de la dette par habitant	153,35 €	Annuité de la dette par habitant	123,13 €

Nous sommes bien loin des 2932 € annoncés par la rumeur.

Et si l'on veut être encore plus terre à terre, les deux prêts n°3 et n°4 du tableau, concernant les travaux des logements sociaux, sont intégralement remboursés par les deux locations, ils **s'autofinancent**. L'annuité s'élève à 12.459,54 € et les recettes locatives à 13.920 € soit un gain positif de 1.460,46 € pour le budget communal.

Le contribuable mouchanais que vous êtes, a financé 35.701,19 € sur les 48.160,73 € d'annuité en 2025.

Et si on rajoute le montant du loyer annuel du logement de la Poste 5.520,00 € où il n'y a pas d'emprunt, nous arrivons pour les logements communaux à un gain de 6980,46 € en recette sur le budget communal...

Alors mauvaise gestion ???

Indemnités des élus :

Toujours dans un esprit de transparence vous trouverez les chiffres nationaux et locaux des indemnités, pour le comparatif.

Barème national pour les communes de moins de 500 habitants

Indice brut Maire : 1048,18 € brut/mois

Indice brut Adjoint : 406,94 € brut/mois

Ce qui pour Mouchan serait de 27.228,00 € si on appliquait le barème national

Barème communal voté par le conseil municipal :

Indice brut Maire : 611,23 € brut/mois

Indice brut Adjoint : 244,58 € brut/mois

Soit un indice brut inscrit au budget de 16.139,64 €

Soit en net Maire : 528,72 €/mois, et 211,56 €/mois pour les adjoints.

Alors mauvaise gestion ???

Et pour en finir avec la rumeur...

L'installation d'un cabinet d'infirmières :

Deux infirmières libérales cherchaient un local sur Mouchan. Après plusieurs contacts infructueux sur des bâtiments privés, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de favoriser leur installation.

Une belle opportunité s'est présentée à ce moment-là avec la mise en vente de la villa (sur deux niveaux, 300m² en tout) de Monsieur Vanhaeck, avec 400 m² de terrain, avenue du Bataillon de l'Armagnac

pour la somme de 50.000 € (Cinquante mille euros) plus 5000 € de frais d'agence.

La commune a usé de son droit de préemption pour acquérir le bien, chose faite depuis le 10 octobre.

Un prêt a été demandé et accordé par l'Agence France Locale d'un montant de 100.000 € sur 10 ans pour effectuer des aménagements. Ce prêt a été débloqué en moins de huit jours. Croyez vous que si les finances de la commune étaient dans l'état calamiteux tel qu'on vous le présente, que ladite banque nous aurait accordé les fonds ? J'en doute.

Un architecte travaille déjà pour prévoir l'aménagement intérieur et extérieur.

Le cabinet sera aménagé au rez de chaussée et à l'étage le logement sera réaménagé en logement social, pour y installer une famille avec enfants. L'accès du logement se fera par la rue du Barri.

Un dossier de subvention est en cours d'instruction avec les financeurs habituels (Etat pour la DETR et Village d'Avenir, le Conseil Départemental du Gers, la Région Occitanie, le fond Leader via le PETR d'Armagnac, et la CC de la Ténarèze). Normalement, le montant des deux loyers devrait couvrir l'annuité de l'emprunt.

Vous comprendrez je l'espère que même en fin de mandat, votre conseil municipal ne pouvait pas laisser passer une telle opportunité d'installer des infirmières pour assurer une offre de soins de proximité.

Nous pouvons tous ensemble nous féliciter que dans la situation où se trouvent nos territoires ruraux face aux problèmes d'installations de personnels de santé, de cette extraordinaire nouvelle, pour le développement et l'attractivité de notre village.

Alors mauvaise gestion ???

A la lueur de ces quelques chiffres, vous pouvez constater que les finances de votre commune sont saines et permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Bien sur, la totalité des budgets peut être consultée en mairie sur demande.

J'espère que cette mise au point permettra de tordre le cou à la rumeur et d'avoir un débat électoral à la hauteur des enjeux pour notre commune.



**Panneau
Pocket**





**LES ALERTES & INFOS
EN DIRECT**




ANNEXE 1

MOUCHAN	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	En €										
DGF	57832	58219	57768	58284	58220	58929	59187	60025	64224	65287	70314
DSR	45065	40508	36966	34916	33134	32021	29618	29693	29766	24532	20584
DNP	10324	9737	9040	9307	9252	10112	10896	12107	13452	17163	12456
DEL	4819	4815	4762	4557	4541	4550	3030	2972	2962	2895	2812
Sous Total	118040	113279	108536	107064	105147	105612	102731	104797	110404	109877	106166
Différence d'une année sur l'autre	4761	4743	1472	1917	-465	2881	-2066	-5607	527	3711	
Impôt locaux	194936	188082	177356	165861	159672	152246	149627	146213	143912	143172	146113
Comp Exo TH						4125	3985	3871	3834	3946	3108
Comp Exo TF	5396	5359	5377	5366	5388	5306	5358	5325	6157	6973	7703
Total impots	200332	193441	182733	171227	165060	161677	158970	155409	153903	154091	156924
Total dotations +	318372	306720	291269	278291	270207	267289	261701	260206	264307	263968	263090
Impôts											
Taux d'impôts											
Taxe Foncière Bâti	60,38	60,38	60,38	60,38	60,38	60,38	60,38	60,38	60,38	62,53	64,63
	26,53 commune + 33,85 Département	28,68 commune + 33,85 Département	30,78 commune + 33,85 Département								
Taxe Foncière Non Bâti	96,14	96,14	96,14	96,14	96,14	96,14	96,14	96,14	96,14	95,32	94,80
Taxe d'habitation	14,65	14,65	14,65	14,65	14,65	14,65	14,65	14,65	14,65	14,31	13,72

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ANNEXE 2

Articles		2019	2020	2021	2022	2023	2024
11	charges à caractère général (eau-électricité- gaz -fioul-téléphone-alimentation-fourniture entretien, administratives, scolaires- entretien bâtiments, véhicule, assurances-réceptions- impôts)	85349,62	64809,80	60829,36	78983,04	79936,14	83080,68
12	charges de personnel	96999,49	101453,25	107126,04	117515,79	120630,06	138629,63
14	atténuation de produits (attribution compensation CCT)	38244,02	38244,02	36689,82	36072,82	36771,82	36572,82
65	autres charges de gestion (indemnités Maire, adjoint-contribution RPI, AGEDI, service urbanisme-subventions)	42854,55	60568,40	43105,08	51992,69	45174,92	43939,01
66	charges financières (Intérêts emprunt)	2913,24	2435,33	1743,69	1666,35	13686,23	32862,84
TOTAL		266360,92	267510,80	249493,99	286230,69	296199,17	335084,98

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles		2019	2020	2021	2022	2023	2024
70	Produit des services du domaine (cantine-la poste-occupation domaine publics EDF et orange)	40893,97	29636,19	28047,20	30387,36	31946,65	33231,30
65	Charges de personnel (remboursement sur le personnel)	663,09	2833,17		500,00	13,42	12626,89
73	Impôts et taxes	158445,00	161736,00	169657,00	191529,25	198595,91	214279,26
74	Dotations et participations (Dotations de l'état)	130016,50	150308,24	135483,10	123897,65	122742,48	129493,28
75	Autre produit de gestion (Loyer salle polyvalente)	11005,45	10938,36	12993,86	15761,22	20172,73	19515,85
77	Produits exceptionnels (dons-remboursement assurance)	2970,05	1217,33	4,31	838,31	22191,25	
002	Excédent reporté	65111,02	36032,36	91444,01	75111,85	89852,13	189315,40
	TOTAL	409105,08	392701,65	437629,48	438025,64	485514,57	598461,98

EXCEDENT REPORTÉ EN 2025 :
137 000 €

ANNEXE 3

MAIRE DE MOUCHAN			EMPRUNTS EN COURS				ANNÉE 2025		
N°	ETS BAN-CAIRES	OBJET DE LA DETTE	MONTANT EMPRUNT	DUREE REMBT PE-RIODICITE	CAPITAL restant dû au 31/12/2024	MONTANT ECHEANCE	CAPITAL 16411	INTERETS 6611	CAPITAL restant dû au 31/12/2025
2	CRCA	TRAVAUX DIVERS	30000,00	2020/2026 ANNÉE	10163,76	5144,48	5061,14	83,34	5102,62
3	CRCA	TRAVAUX ECOLE LOGT	100000,00	2023/ 2037 ANNÉE	87595,55	7268,3	6304,75	963,55	81290,8
4	CDC	LOGEMENT VILLAGE	90000,00	2018/2037 ANNÉE	61365,57	5397,63	3144,98	2252,65	59428,57
5	AFL	TRAVERSEE VILLAGE	500000,00	2023/2053 ANNÉE	489768,29	26056,71	10555,54	15501,17	479212,75
5	AFL	PRÊT RELAIS		2023/2026 TRIMESTRE		2223,75		2223,75	
						2273,17		2273,17	
						642,42		642,42	
	TOTAL		720000,00		648893,17	49006,46	25066,41	23940,05	625034,74

Etat civil 2025

Parrainage Républicain :

Emil Hoddé, le 11 octobre



Déces :

Roger Ramat, le 5 janvier 2025 à Condom

Nicole Durrégne, épouse Claverie, le 13 juin à Condom

Marie-Lise Larcher, le 30 juillet à Condom

Éric Portanier, le 15 août à Rocles

De AzevedoTeixeira Maria, épouse Delon, le 16 septembre à Mouchan

Avis de mention de décès :

Colette Lafitte, le 1^{er} février à Agen

Victoria Fernande Pierrette Mazéret, épouse Dé-gans, le 25 avril à Condom

Paule Gironi, le 18 septembre à Agen

PLUVIOMÉTRIE MOUCHAN 2025 en mm

JANVIER	FÉ-VRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL-LET	AOÛT	SEP-TEMBRE	OC-TOBRE	NO-VEMBRE	18 Déc	Total
104	21	42	77	89	30	17	106	44	62,5	93	40	725,5



Info associations

Bercail Mouchanais Bilan de l'année 2025 :



Plusieurs manifestations organisées par le Bercail ont ponctué la vie de la commune .

- Le Marché des créateurs le 9 mars 2025, organisé avec le Foyer de Cassaigne: 23 exposants, du public toute la journée
- Théâtre le 5 avril : Petit théâtre d'Albret, pièce « La chambre mandarine », très bonne ambiance du public avec une pièce comique de boulevard.
- Fête locale : Une réussite pour tous les participants. Il y a eu du public les 3 jours avec une météo excellente.
- Vendredi 16 mai : menu jambon à la broche (Le Cuisinier Gourmet Cédric Grégnanin), musique Marion et les Garçons, le Flo's bar. Nous avons servi plus de 200 personnes. Satisfaction générale, très bonne ambiance
- Samedi 17 mai : Palet gascon 34 joueurs ; soirée Tapas y Banda avec Banda Na
- Dimanche 18 mai : vide grenier (14 exposants ; marche de 9km : 15 marcheurs ; pêche plus de 20 pêcheurs ; grillades très appréciées avec beaucoup de monde ; ping-pong 25 joueurs ; le club des mobylettes . Nous avons mis en place des tickets manèges pour les enfants de la commune : très bon retour, présence des parents ; coût pour l'association : 400€
- Balade en soirée 18 juillet : 30 marcheurs et repas joyeux sur la place du village
- Concours de palet gascon 26 juillet sur le parking du Flo's Bar : 35 joueurs
- Repas d'automne : repas cailles grillées + musique Banda Na
- Changement de logo

Renouvellement du bureau :

Président : Michel Debranche

Trésorière : Claire Devaux

Trésorière adjointe : Céline De Maria

Secrétaire : Christian Saüm-Décuns



Première édition du marché de Noël à Mouchan

Cette manifestation organisée par le Bercail mouchanais et le Foyer de Cassaigne a été une belle occasion pour les 2 associations de travailler ensemble sur ce projet. Un grand merci aux exposants qui ont proposé des créations très variées et aux visiteurs.





Info associations

Société de chasse

Dim 28 Juin 2026 Assemblée Générale

Artiga

L'association Artiga œuvre à la préservation du patrimoine local.

L'association a remis à Mme le Maire de Beaumont un chèque de 9168€ pour sa participation financière à l'étude sur travaux de l'église Notre Dame de Vopillon.

Comité Local de Mouchan et Comité Territorial Nouvelle Aquitaine Occitanie

Nous allons organiser l'an prochain un concours photo. Son thème sera en relation avec le site patrimonial. Il sera ouvert à tout le monde . Une photographie sera sélectionnée par le comité local. Le comité territorial fera réaliser une impression grand format de l'ensemble des photos retenues par chaque site. Elles seront exposées dans les 8 sites engagés dans la candidature « Abbaye de Cluny et les sites clunisiens patrimoine mondial ». L'inauguration aura lieu lors des Journées européennes du patrimoine.

Le règlement du concours sera disponible prochainement sur le site de la mairie : www.mouchan.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

VOEUX DE LA MAIRIE	31 JANVIER	BALADE EN SOIREE BERCAIL	17 JUILLET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ARTIGA	7 MARS	MARCHÉ NOCTURNE BERCAIL	18 JUILLET
MARCHÉ DES ARTISANS BERCAIL et FOYER CASSAIGNE	8 MARS	REPAS CHASSE	19 JUILLET
THÉATRE BERCAIL	12 AVRIL	PALET GASCON BERCAIL	25 JUILLET
RANDONNÉE GOURMANDE ÉCOLE	19 AVRIL	SARDINADE GAULE MOUCHANAISE	29 AOUT
RANDONNÉE ARTIGA	26 AVRIL	JOURNÉES EUROPÉENNES du PATRIMOINE	19 et 20 SEPTEMBRE
BANQUET CHASSE	3 MAI	CONFÉRENCE ARTIGA	27 SEPTEMBRE
FÊTE LOCALE	15-16-17 MAI	REPAS D'AUTOMNE BERCAIL	3 OCTOBRE
REPAS CHAMPETRE DE LA SOCIETE DE PECHE	7 JUIN	CHASSE WEEK-END VENDEENS	29 et 30 NOVEMBRE
RANDO PATRIMOINE ARTIGA	13 JUIN	PETIT DEJEUNER DE NOEL ECOLES	12 DECEMBRE
FETE DE L'ECOLE	19 ou 26 JUIN	MARCHÉ DE NOEL BERCAIL et FOYER CASSAIGNE	13 DECEMBRE
FETE NATIONALE REPAS MAIRIE	13 JUILLET		

Saint-Austrégésile Archevêque de Bourges, un saint bourguignon en terre d'Armagnac 20 mai 624/20 mai 2024 : 1400^{ème} anniversaire de sa mort

Peu de temps après l'arrivée d'Austrégésile à Bourges, la renommée de ses vertus y attira un saint homme appelé Amandus, destiné lui-même à jouir d'une grande notoriété en Berry et dans les Flandres. C'était saint Amand de Maëstricht.

Austrégésile eut encore le bonheur de connaître et de guider sur la route du ciel une noble matrone de Bourges, sainte Berthoara, célèbre par ses vertus et la fondation d'une abbaye de filles, vouée à la Règle et au doux Mysticisme de saint Colomban, que le pieux Bobolein adoptait également pour ses quatre monastères du Berry.

Dans l'exercice des hautes fonctions, le caractère et la piété d'Austrégésile prirent une teinte grave et sévère, aussi rassurante pour les bons que redoutables aux méchants. L'histoire cite plusieurs traits de l'indomptable énergie qu'il opposa toujours aux téméraires entreprises des ennemis de l'Eglise ou de la cité, dont il fut un des plus ardents défenseurs, pendant et après sa vie.

Il s'opposa à Garnier, Maire du Palais et émissaire de Thierry II, roi de Bourgogne, mandaté pour lever les impôts directs.

Il assista au Concile de Paris en 614

Aussi, quand le 20 mai 624, la nouvelle de la mort du grand évêque se répandit dans la ville, chacun se crut-il frappé dans ses intérêts et ses plus chères affections. La population entière voulut assister à ses funérailles, que signalèrent d'éclatants prodiges. Un jeune perclus nommé Léonastus, qui s'était fait porter à la suite du convoi, recouvra l'usage de ses membres la nuit suivante.

Saint Austrégésile fut enseveli par Raurac, évêque de Nevers, dans l'église du Château, et le vénérable prêtre Janvier, présent à la cérémonie, rapporta qu'au moment où l'on fermait le sépulcre, il vit apparaître à la droite de Raurac l'image de l'illustre défunt couverte de longs vêtements blancs et resplendissante de lumière. Nul doute, ajouta-t-il, que ce ne fût son ange gardien qui, sous cette forme, voulait l'accompagner jusqu'au tombeau.

La mémoire de saint Austrégésile ne se trouve pas seulement dans les légendes et les liturgies. En recevant son corps, l'église du Château prit également son nom qu'elle ne quitta plus, et que rappelle encore une paroisse du Bas-Berry, Saint Aoustrille, canton d'Issoudun (Indre).

Plus tard, une des portes de Bourges, celle qui conduisait au Bourbonnais, fut mise sous sa protection et décorée de sa statue en costume archiépiscopal. Celle-ci ayant été détruite au XVI^e siècle, pendant les guerres de religions, on en fit exécuter une nouvelle en 1609 par Jean Lafrimpe, maître architecte et imagier, moyennant la somme de quarante livres.

Son corps fut exhumé en grande pompe, en 1324, par l'archevêque Guillerme de Broccia et mis dans un magnifique tombeau et y restèrent jusqu'en 1562 où elles furent brûlées par les Huguenots.

La présence d'un buste reliquaire de St Austrégésile est attesté à Mouchan au moins depuis juillet 1060, car cette année-là il fut porté, avec d'autres reliques de saints, en grande pompe à la consécration de la collégiale de Nogaro, par Austinde Archevêque d'Auch, Primat de Novempopulanie et des Deux Navarre, futur St Austinde.

L'on trouve encore la trace du buste reliquaire jusqu'aux guerres de Religion au XVI^e siècle. Et ensuite nous perdons sa trace.

La question qui se pose à nous aujourd'hui, pourquoi les premiers bénédictins de Mouchan, à la fin du IX^e ou bien au début du X^e siècle ont-ils choisi St Austrégésile comme saint thaumaturge pour leur église ?

Sources: Petits Bollandistes Tome 6, pages 50 à 55



Saint-Outrille est une commune française située dans le département du Cher en région Centre-Val de Loire.

Le patrimoine architectural de la commune comprend la collégiale Saint-Austrégésile, avec un chœur de la fin du XI^e siècle, un transept du début du XII^e siècle et une nef refaite vers 1450, classée en 1886.

